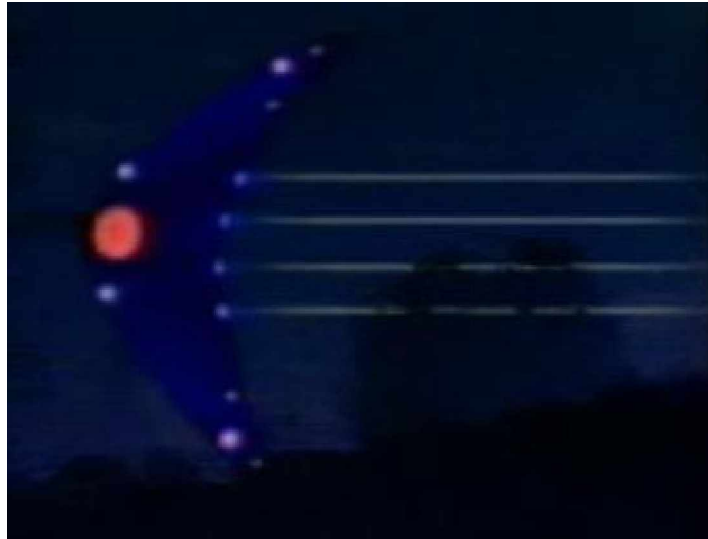




www.lesconfins.com

**PHENOMENE OVNI
DOSSIER N°14.**



Ci-dessus : reconstitution d'un des objets observés lors de la vague d'ovnis du 5 novembre 1990.

La vague du 5 novembre 1990

Une manifestation massive et impressionnante du phénomène ovni. Près de 1000 personnes ont été témoins de phénomènes inexplicables vers 19h00.

1) La version officielle.

Le 5 novembre 1990, aux environs de 19h00, de nombreux phénomènes lumineux furent observés au-dessus de la France. Pour expliquer l'origine de ces phénomènes étranges, la version officielle prétendait qu'il s'agissait de la rentrée dans notre espace aérien (à une altitude estimée à plus de 80 kilomètres) du 3^{ème} étage d'une fusée Proton SL 12 de fabrication soviétique, qui avait mis sur orbite quelques jours auparavant (soit le 3 novembre précédent), un satellite de télécommunication baptisé Gorizon 21. Ce 3^{ème} étage (identifié sous le numéro 20925 / 1990 / 94C) était un simple cylindre de 6,50 mètres de long, avec un diamètre d'environ 4 mètres. Selon les sources officielles et un astronome amateur (Pierre Neirinck, spécialiste des satellites artificiels, membre d'un réseau d'observation particulièrement efficace, qui identifiera l'étage de la fusée Proton dès le mardi 6 novembre), cette structure cylindrique a commencé à être visible à l'oeil nu au-dessus de Pau, et c'est déplacée jusqu'au nord-est vers la frontière allemande. Durée de la rentrée atmosphérique : de une à deux minutes maximum. Au moment des faits, cette explication avait été donnée par le SEPRA (Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques), organisme directement rattaché au CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et destiné à l'étude des phénomènes aériens non-identifiés (PAN, donc les ovnis). La NASA confirme la version officielle française le jeudi 8

novembre indiquant que le 5 novembre il y a bien eu la rentrée du 3^{ème} étage d'une fusée soviétique Proton lancée le 3 octobre précédent (immatriculée 20295 / 1990). Par ailleurs, les services d'orbitographie du CNES confirment eux aussi la trajectoire de cette rentrée qui traversa la France du golfe de Gascogne à l'Alsace. Ces informations seront fournies aux agences de presse le vendredi 9 novembre pour expliquer les nombreuses observations de cette soirée.

Adresse Internet du site officiel du GEIPAN concernant la soirée du 5 novembre 1990.

Le GEIPAN met à la disposition du public plusieurs enquêtes (format PDF).

http://www.cnes-geipan.fr/geipan/regions/nat/etude_1990-11-01225.html



Ci-dessus : la fusée soviétique Proton.

2) Des objets triangulaires aux dimensions imposantes.

Une des caractéristiques de la vague du 5 novembre 1990 est la diversité des objets observés dans le ciel à basse altitude, soit à une hauteur comprise entre 100 et 300 mètres environ. Parmi toutes les formes décrites par les témoins, la forme triangulaire est très souvent mentionnée. De plus, dans de nombreuses observations, ces structures triangulaires ont des dimensions que les témoins ont qualifié « d'imposantes ». Lyon et ses environs furent largement touchés par cette « déferlante » (si je puis dire) de lumières étranges formant des triangles. Ce sont des dizaines, voir des centaines de personnes, qui assistèrent aux évolutions de ces phénomènes lumineux triangulaires. Un étudiant en économie, par exemple, qui se trouvait sur le pont de l'Université qui enjambe le Rhône en plein centre de Lyon, décrira ainsi la scène à laquelle il assista : *« d'instinct, dira-il, les gens se sont arrêtés pour regarder le ciel. En ce qui me concerne, j'ai vu plusieurs points lumineux qui formaient un triangle, avec un point très lumineux à l'arrière, un peu comme une flamme ou une torche. Il y avait deux autres points vert et orange, l'un au-dessus, l'autre au-dessous. L'altitude et*

la vitesse n'étaient pas très élevées ». La description de ce témoin coïncide parfaitement avec les images d'un film amateur fait à Colmar le même jour (paragraphe 3, ci-dessous). Un autre témoin lyonnais raconte : « *j'ai aperçu hier soir un étrange triangle formé par trois points blancs lumineux qui se déplaçaient dans le ciel à une vitesse assez rapide au-dessus de Villefontaine* (commune située au sud-est de Lyon). *Cette forme se trouvait à environ 300 mètres d'altitude, elle venait du nord-est et se dirigeait vers l'ouest* », donc dans le sens contraire, semble-t-il, de la trajectoire suivie par le troisième étage de la fusée Proton soviétique. Selon Joël Mesnard, de la revue « *Lumières dans la nuit* » (L.D.L.N), il existe au moins 500 témoignages tout à fait crédibles, dont 30 contredisent de façon absolue l'hypothèse de la rentrée dans l'atmosphère d'un étage d'une fusée Proton.

3) Le film de Colmar.

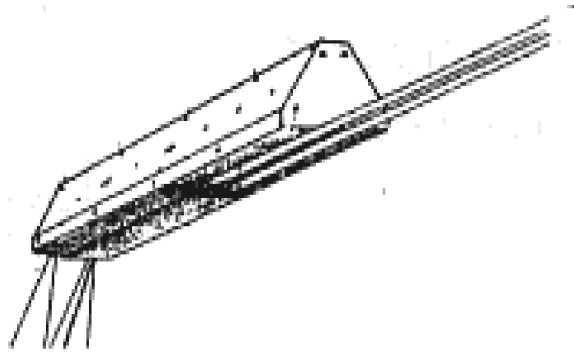
Par chance, nous possédons un document filmé exceptionnel qui montre sans ambiguïté une structure triangulaire de grande dimension éclairée (au bord supérieur gauche sur le document ci-dessous) par une lumière intense rappelant une « lampe torche ». Nous devons ce film à Monsieur Patrick de Pin de Colmar, professeur d'arts plastique à l'époque. Ce film a été commenté de façons très diverses par les médias. La version la plus aberrante est sûrement celle donnée par le journaliste de TF1 (PPDA) au journal télévisé de 20h00. En « gros » il dit ceci : « *nous avons enfin une explication simple et rassurante aux phénomènes observés tout au long de la soirée du 5 novembre 1990. Il ne s'agit que de la rentrée d'une météorite dans notre atmosphère, et oh mon dieu que c'était beau* (sic) ! ». Et pour illustrer les propos lénifiant du journaliste, on nous montre en arrière plan la partie « lampe torche » du triangle qui peut effectivement rappeler une sorte d'objet rentrant dans l'atmosphère. Il faudrait vraiment être stupide (ou de mauvaise foi) pour voir une météorite sur le film de Monsieur Patrick de Pin !



Ci-dessus : une image de mauvaise qualité extraite du film de Colmar, où l'on distingue notamment trois points formant un triangle et la lumière intense en haut à gauche.

4 L'observation de Jean-Gabriel Greslé (pilote de ligne).

Dans la soirée du 5 novembre 1990, à 19h00 précise, dans la commune de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), juste avant de donner un cours d'Aïkido, Jean-Gabriel Greslé et sept autres personnes aperçoivent une structure rectangulaire se déplaçant vers l'est et balisée de nombreuses lampes rouges. Cette structure de taille imposante a la forme d'une « flèche de grue » avec, à l'avant, deux phares projetant une lumière blanche tronquée. La longueur apparente de l'objet est estimée à environ 400 mètres, et sa largeur à 80 mètres, soit des dimensions un peu plus grandes que celles de la Tour Eiffel ! Sous l'effet de l'émotion Jean-Gabriel Greslé dira : « *j'ai vu une véritable ville voler au-dessus de notre petit groupe* ». La vitesse de l'objet est assez faible (entre 150 et 300 km/h) mais le plus impressionnant est le silence avec lequel il se déplace. Si nous considérons le nombre et la qualité des témoins de cette observation, la version officielle est à l'évidence inadéquate. Le pilote de ligne ne reviendra jamais sur ses déclarations.



Ci-dessus : l'immense structure observée par J-G Greslé et sept autres personnes, vers 19h00, le 5 novembre 1990. « *J'ai vu une ville voler au-dessus de nous* », confiera par la suite l'ancien pilote de ligne pour rendre compte des dimensions impressionnantes et de la puissance de l'engin observé.

5) L'hypothèse d'un engin étranger à notre planète est crédible.

D'après les témoignages recueillis, et en étudiant les recoupements de ces témoignages entre eux, il semblerait que bon nombre des observations faites en ce début de soirée du 5 novembre 1990, au-dessus de Lyon et de ses environs, se rapporteraient à différents objets de forme triangulaire ayant des dimensions impressionnantes. D'après les témoins, les objets se déplaçaient à une altitude moyenne de 300 mètres et étaient éclairés à chaque angle par des feux blancs, jaunes, rouges, ou verts. Outre les témoignages d'observateurs isolés, nous avons confirmation de l'existence de ces étranges phénomènes lumineux par les contrôleurs de l'aéroport Lyon-Satolas (rebaptisé aéroport Saint-Exupéry), par les astronomes de l'observatoire de Saint-Genis-Laval, et aussi par des gendarmes en service (ce qui fait au total trois sources officielles différentes et crédibles). Les gendarmes décrivent un des phénomènes observés comme étant « *une sorte d'aile delta de forme triangulaire, de grande dimension, laissant échapper des traînées blanchâtres* ». Dans une interview télévisée de l'époque, Jean-Claude Ribes (alors directeur de l'observatoire de Lyon) confirme les déclarations de ces sources officielles : « *ils ont vu quelque chose de vraiment bizarre, peut compatible, selon moi, avec une météorite ou la rentrée d'une fusée Proton dans l'atmosphère* ». Même le célèbre spationaute Jean-Pierre Haigneré, qui s'était manifesté spontanément auprès du SEPRA, déclara qu'il avait observé le phénomène dans la région parisienne et qu'il était très étonné par son étrangeté. Il affirma par ailleurs, qu'il ne pouvait pas s'agir, selon toutes les apparences, d'une simple rentrée dans notre atmosphère soit d'un météorite, d'un satellite, ou d'un débris de fusée. Bien que les observations du 5 novembre 1990 aient fait l'objet de nombreuses enquêtes sur une vaste étendue de notre territoire, il semble difficile, pour certains

ufologues, de se prononcer sur la nature exacte du phénomène. Cependant, il apparaît que l'hypothèse de la rentrée dans l'atmosphère du 3^{ème} étage de la fusée Proton soviétique ne permet pas d'expliquer de façon cohérente les nombreux témoignages enregistrés dans la région lyonnaise ainsi que tous ceux recensés dans d'autres villes de France. En ce qui me concerne, l'hypothèse d'un engin étranger à notre planète me paraît, aujourd'hui, l'explication la plus crédible.

6) Une enquête de OVNI INVESTIGATION dans la région lyonnaise.

Comme nous l'avons déjà indiqué dans les paragraphes 2 et 5 ci-dessus, Lyon et sa région ont été largement touchés par la vague du 5 novembre 1990, et de nombreux témoins se sont manifestés spontanément. Au mois de mars 2005, l'association OVNI INVESTIGATION, basée à Lyon, (pour plus d'infos sur l'association : http://www.lesconfins.com/ovni_investigation.htm) a retrouvé un témoin, Monsieur Alain L., qui habite Dardilly, une commune située au pied des Monts d'Or (626 mètres d'altitude) au nord-ouest de Lyon. Il faut savoir que les Mont d'Or abritent à leur sommet des installations militaires de l'Armée de l'Air qui accueillent notamment le Centre National des Opérations Aériennes (CNOA), ainsi que des installations de contrôle des Forces aériennes stratégiques (FAS) et de la Force océanique stratégique (FOST). Le site est donc truffé de radars et de moyens de détection longue portée. Le 5 novembre 1990 vers 19h00, Monsieur L. « *sort ses poubelles comme d'habitude* », quand soudain son regard est attiré par un objet de forme triangulaire qui survole à basse altitude la propriété située de l'autre coté de la route (chemin de Cogny). Il observera pendant 45 secondes une immense masse triangulaire sombre avec à chacun de ses sommets une lumière. L'engin, qui n'était pas très haut dans le ciel (une centaine de mètres), produisait un « *bourdonnement ou un ronflement sourd* ». Selon le témoin, les cotés du triangle pouvait avoir 200 mètres chacun. L'objet qui arrivait lentement du nord, exécuta un rapide demi-tour (quasiment sur place) et reparti à grande vitesse dans la même direction. Monsieur L. fit une déposition à la gendarmerie de Limonest dans les jours qui suivirent son observation.

7) Désinformation. La vague du 5 novembre 1990 : un modèle du genre.

Les événements étranges et spectaculaires qui se sont déroulés dans la soirée du 5 novembre 1990 ont sans aucun doute provoqué, sinon la panique, du moins un étonnement mêlé de crainte chez tous ceux qui, officiellement, sont en charge de surveiller le ciel au-dessus de la France. Ce qu'il ont vu (ou détecté avec leurs radars) ce jour-là, sortait à l'évidence de l'ordinaire. J'imagine aussi que les militaires ont dû avoir des « sueurs froides ». Cette apparition brutale d'engins énormes au-dessus du territoire a sans doute provoqué quelques troubles dans leur esprit. Ils ont peut-être cru, un moment, que l'invasion de notre planète avait commencé. Si nous comparons la version officielle décrite au début de ce dossier, avec l'ampleur des phénomènes qui se sont réellement produits, nous ne pouvons qu'être choqués (étonnés et perplexes) par le décalage entre les deux. D'un côté, la pauvreté et l'incongruité d'une explication bricolée à la hâte, et de l'autre, un véritable « feu d'artifice » d'ovnis. Vraiment, je pense que les autorités, et le SEPRA tout particulièrement, nous ont pris pour des imbéciles. Comme si nous étions incapables de faire la différence entre un modeste cylindre de quelques mètres cube qui se désintègre dans l'atmosphère, et cette profusion de formes étranges et de taille imposante qui se déplaçaient lentement au-dessus de nos têtes, parfois à quelques dizaines de mètre seulement.

8) Le point de vue officiel.

Certes, il ne fait aucun doute (selon moi) que les français ont été désinformés sur ce qui s'est réellement passé dans la soirée du 5 novembre 1990, mais d'un point de vue officiel le mensonge (énorme !) peut s'expliquer. Essayons de nous mettre à la place (un instant seulement) de ceux qui

avaient la responsabilité de surveiller notre espace aérien, et d'intervenir éventuellement en cas d'intrusion avérée. Q'aurions-nous fait si nous avions été confrontés, comme eux, à des centaines de témoignages d'observations décrivant des objets triangulaires de grande envergure se déplaçant lentement dans l'atmosphère à basse altitude (bien en-dessous de la couche nuageuse comme l'indiquent de nombreux témoignages) ? Peut-être aurions-nous fait exactement la même chose : cacher à tout prix la vérité pour ne pas affoler les populations. Car c'est peut-être cela en définitive le « nœud du problème », la question centrale qui dicte le comportement des autorités face à l'imprévu : ne pas générer de trouble, ne pas semer la panique, ne pas affoler nos braves citoyens (dormez tranquilles). C'est cette règle fondamentale, et apparemment intangible, qui semble être à l'origine de la désinformation qui entoure toute manifestation ovni quelque peu ostentatoire. Mais il faut aussi souligner le fait que cette règle de conduite repose sur deux préjugés (qui ne sont pas entièrement faux d'ailleurs) solidement établis : 1) nous ne sommes pas assez mûrs pour accepter la « vérité nue », 2) si cette vérité était divulguée officiellement dans la population, la crédibilité des autorités seraient immédiatement remise en question. Voilà, selon le point de vue officiel, deux bonnes raisons pour entretenir une certaine forme de désinformation sur toutes les questions sérieuses que soulève le phénomène ovni.

9) Vague belge et vague du 5 novembre 1990.

Ce que les ufologues appellent couramment la « vague belge », c'est déroulée entre le mois de novembre 1989 et le mois de décembre 1991. En fait, des observations ont été faites beaucoup plus tard, jusqu'au mois de janvier 1993 (le cas de Houtain-Saint-Siméon province de Liège). Cette vague, considérée comme l'une des plus importantes survenues en Europe, est essentiellement caractérisée par l'observation d'engins de forme triangulaire volant lentement à basse altitude. Un examen attentif des deux vagues montre à la fois des différences et des ressemblances. A noter que nous disposons dans les deux cas d'une documentation abondante (et de qualité), ainsi que des témoignages hautement crédibles. Malgré des différences notables, les engins observés offrent cependant une forme généralement décrite comme étant celle d'un triangle, avec de nombreuses variantes dans les dimensions, l'épaisseur, les lumières, et les vitesses de déplacement. La proximité dans l'espace et dans le temps des deux vagues plaide aussi en faveur d'un rapprochement des deux phénomènes. D'un point de vue purement logique, il paraît évident d'établir un lien entre elles et d'imaginer une vaste opération de démonstration de la part de nos visiteurs extraterrestres. Bien que la finalité d'une telle opération reste incompréhensible pour nous, elle ne semble cependant pas relever d'un pur hasard. Il est difficile d'imaginer qu'une civilisation extraterrestre très évoluée (peut-être de Type III) puisse agir de façon aléatoire, et en quelque sorte accidentelle, vis-à-vis de nous.

Daniel Robin
Juillet 2009